



DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, FO, SOLIDAIRES D'ILLE ET VILAINE

“Réduction des droits pour les salariés, liberté pour les patrons” ...On se mobilise contre la loi Macron ...

Des millions de citoyens se sont rassemblés pour condamner les attentats commis contre des journalistes, des salariés, des citoyens. Partout, la mobilisation est utile pour défendre les libertés d'expression et la démocratie. Les dangers qui guettent la démocratie se nourrissent de la crise qui sévit depuis tant d'année dans notre pays et au-delà de nos frontières. **C'est pourquoi nous considérons qu'il y a une grande urgence à agir sur la situation économique de la France pour réellement lutter contre l'exclusion sociale, terreau des désespoirs les plus inquiétants.**

C'est pourquoi il est nécessaire de défendre les acquis sociaux et d'obtenir une autre distribution des richesses produites en défendant les valeurs de la république. Cela passe par la liberté d'expression bien sûr, celle de pouvoir vivre dignement, par l'égalité, avec plus de justice sociale, et par la fraternité qui nécessite solidarité.

C'est pourquoi, nous contestons le Pacte de Responsabilité. Après les réformes régressives de l'ANI du 11 janvier 2013 (recul sans précédent du droit du travail) et la contre-réforme des retraites, le gouvernement maintient sa politique de cadeaux au patronat et de casse des conquêtes sociales sous prétexte de diminuer le « coût du travail ». Ce Pacte de Responsabilité dispense les patrons des cotisations sociales des entreprises destinées à la branche famille, cela représente 35 milliards d'euros et 50 milliards de restriction sur les budgets publics. Ainsi des plans d'économies sont mis en œuvre au détriment des dépenses de santé, des hôpitaux, du remboursement des médicaments, de la remise en cause des services publics....

Aujourd'hui, le projet de loi Macron porté par le gouvernement entend une nouvelle fois, répondre aux exigences du MEDEF et participe complètement à la mise en œuvre du Pacte de Responsabilité voulu par l'Union Européenne !

Le projet de loi Macron aura de graves conséquences sur le droit du travail, sur le vivre ensemble ! Il conduirait au final à déréglementer de nombreux secteurs de l'économie : travail du dimanche, travail de nuit, libéralisation du transport de voyageurs par cars avec l'impact que l'on imagine sur l'environnement, faciliterait les licenciements et affaiblirait la justice prud'homale, diminuerait les moyens de la médecine du travail, et la nouvelle organisation de l'inspection du travail porte un véritable projet de dépénalisation du droit du travail.

A contrario, Il y a urgence, pour sortir de la crise et des difficultés sociales, à augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux, à développer les services publics afin de répondre aux besoins de la population, investir dans les infrastructures pour rendre le transport ferroviaire moins cher et plus performant, à investir dans l'emploi, la formation professionnelle et initiale et gagner une réelle réduction du temps de travail pour créer de l'emploi, à obtenir des droits nouveaux et réels pour les salariés dans les entreprises.

Dans ces conditions, les unions départementales CGT, FO, SOLIDAIRES, d'Ille et Vilaine **proposent aux salariés de poursuivre la lutte contre le Pacte de Responsabilité, mettre un coup d'arrêt à ces politiques, qui nous enfoncent chaque jour un peu plus dans l'austérité, de se mobiliser et de se faire entendre le lundi 26 janvier, premier jour du débat à l'Assemblée Nationale contre le projet de loi Macron.**

Les organisations syndicales CGT, FO, SOLIDAIRES, ont décidé d'interpeller les députés et sénateurs sur la base de cette déclaration, de tenir une conférence de presse, de se rendre en délégation à la préfecture le 26 janvier à 12h00. Elles invitent les salariés et les syndiqués à soutenir la délégation.